

La vie de la maison de Retraite LES LAVIERES

L'association AZCO (Association de Zoothérapie de Côte d'Or) est venue présenter ses animaux les 14 novembre et 12 décembre aux résidents (des lapins, 1 poule, des hamsters, des cochons d'Inde et même 1 chinchilla) sont venus voir nos aînés qui les ont nourris, brossés, et beaucoup caressés. Nous avons même eu l'honneur de voir en avant première des bébés Hamsters et cochons d'inde.



Certains avaient de l'appréhension à toucher ces petites bêtes, mais après avoir été motivés, ils ne se sont pas fait prier pour les caresser de nouveau. Dorénavant, les résidents de la maison de retraite des Lavières seront destinataires de quelques exemplaires tirage A3 de ce bulletin d'info. Par ce biais, ils resteront en contact avec leur commune de Champlitte. (Cindy, animatrice de l'EPADH)

(En photo, Madame Rémond et les décors de Noël qu'elle a fabriqués.)

Aux affouagistes. Il reste quelques portions supplémentaires à attribuer. Priorité sera donnée à ceux qui n'en ont pris qu'une seule cette année. S'adresser en mairie auprès de Jean Gervasoni.

ALSH de février

Il fonctionnera pendant les 2 semaines de vacances d'hiver, soit du 18 au 22 février et du 25 février au 1^{er} mars.

Le thème retenu : **le monde fantastique.**

Une sortie est prévue pour chacune des 2 semaines

- * Mardi 19 février : sortie luge à Métabief avec l'aide du Kiwanis de Gray
- * Jeudi 28 février : au café des "Chats perchés" à Langres.

Inscriptions avant le 13 février

Animations de février : renseignements 03 84 67 67 19

Jusqu'au 15 fév	Exposition "notre école autrefois"	Office de tourisme
Dimanche 3 février	Sortie à la Percée du vin jaune à Voiteur. <i>Joie de vivre et amis de Frettes</i>	
Mardi 5 février	<i>Mardi c'est dit</i> , café littéraire.	Bar la Concorde 20 h
Sam 23 février	A.G. de l'office de tourisme	Salle polyvalente 10 h
Dim 17 février	Loto de <i>la Joie de vivre</i>	Salle de l'Orangerie
Mer 20 février	Carnaval de Leffond. Après midi festif.	



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

<http://www.mairie-champlitte.fr>

Info municipale n°53
février 2013



Saint Vincent 2013



Intronisation, sortie des épousés, procession rue du bourg, échange du Saint place de la Gargouille et place des Halles, danses par le groupe folklorique des Compars de Chantitte, verre de l'amitié accompagné de nombreuses pâtisseries, le tout suivi du traditionnel repas.

Population de Champlitte au 1^{er} janvier 2013. (recensement 2012)

La référence à privilégier pour le calcul des évolutions est la population de 99. Les chiffres de 2010 n'étaient qu'une projection. (À titre informatif, 2113 hab en 1975)

Commune	01 01 2000	Au 01 01 2010	Au 01 01 2013	De 2000 à 2012
Champlitte	1155	1183	1078	- 77
Frettes	145	141	139	- 6
Champlitte-la-Ville	82	88	82	0
Leffond	146	128	135	- 11
Margilley	124	126	118	- 6
Montarlot	99	125	100	+ 1
Neuvelle	114	109	119	+ 5
Total	1865	1900	1771	- 94

Quelle lecture et quelles premières analyses face à ces résultats ?

La population de la commune a subi en 13 ans une baisse importante : perte de 94 habitants, soit 5 %. Globalement, les communes associées semblent avoir résisté un peu mieux : perte de 2,4 %. Champlitte seule accuse une baisse de 77 habitants, 6,6 %.

- * Peu d'installations nouvelles : le lotissement des Lavières s'est rempli mais les familles qui s'y sont installées ne sont pas toutes nouvelles à Champlitte.
- * Peu de terrains à bâtir disponibles. Cela peut repousser celui qui cherche à s'installer sur la commune. Le PLU est en phase de réalisation mais il ne sera guère opérationnel avant 2 ou 3 ans.
- * Les entreprises industrielles (SILAC, 139 CDI, 131 en 2007, dont 35% habitent Champlitte, CHANITEC, 16 CDI, 18 en 2007, tous chanitois, ACOMEP, 14 CDI, 12 en 2007) maintiennent leurs effectifs mais il a fallu absorber en 2008 le départ d'ODILIS pour Selongey.
- * Les services publics désertent la commune. La gendarmerie, la trésorerie, ont déjà quitté Champlitte.
- * Les chiffres de l'ASSEDIC font apparaître une baisse de l'emploi salarié de 151 en 10 ans (426 en 2000, 275 en 2010). Cependant, le commerce et l'artisanat semblent se maintenir.

Les conséquences :

- * En 5 ans, de la rentrée 2008 à la rentrée 2012, les écoles ont perdu 4 classes, 2 en maternelle, 2 en primaire. (et 2 au collège). Ce sont principalement des jeunes couples qui ont quitté Champlitte. La population est de plus en plus vieillissante.

- * Les rues, en particulier la rue de la République, se vident de leurs commerces et se dégradent.

Les remèdes ?

- * Une politique des loyers plus volontariste. Nous l'avons déjà dit, les loyers à Champlitte sont souvent élevés et peu attractifs.
- * Jouer la carte de l'embellissement et du tourisme On peut s'installer dans une commune parce qu'on s'y sent bien, parce qu'elle est attirante, mais il faut aussi qu'elle offre des emplois. Si l'attraction de Dijon se sent jusqu'à Bèze, Champlitte est encore loin de Dijon.

Rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires devront être appliqués rentrée 2013 ou rentrée 2014. Le changement annoncé est d'importance pour les enfants bien sûr, pour les enseignants, mais aussi les parents, les associations, la collectivité.

Le principe : rétablir la semaine de 4 jours et demi et donc, rouvrir l'école le mercredi matin. Cela implique des horaires nouveaux : 3 heures le mercredi matin, journées de 5 h 15 au lieu de 6 heures pour arriver aux 24 heures hebdomadaires. La France est le seul pays européen à avoir réduit la semaine des apprentissages à 4 jours : tous les acteurs de l'éducation semblent d'accord sur l'objectif de la réforme mais les collectivités, en particulier les communes, émettent un certain nombre de réserves, financières mais aussi techniques.

Comment gérer le périscolaire le soir sur un temps très long (2 heures en fin d'après midi) ? Prévoir des animations sportives ou culturelles, encadrées par des spécialistes qui ne s'adresseraient qu'aux enfants sans ramassage ? Relancer le périscolaire du mercredi ?

Et bien sûr avec quel financement ? Pour l'instant, l'état aiderait les seules communes qui s'engageront dès 2013 ?

Quelle gestion nouvelle pour les transports scolaires ? Un ramassage de plus, avec des horaires différents au moins en 2013-2014 qui nécessitera forcément un accord entre les différentes communes.

La décision revient aux conseils municipaux qui doivent opter avant le 1^{er} mars. Les conseils d'école se sont réunis le 29 janvier pour débattre de cette nouveauté.

Détention d'équidés : Tout détenteur doit se déclarer auprès du SIRE, Pour cette déclaration plusieurs possibilités : sur internet : www.haras-nationaux.fr, par mail, infoifce.fr, par téléphone 0811 90 21 31 (adresse Route de Troche BP3 19231 Arnac Pompadour Cedex.